



Rennes, le 14 novembre 2018

Monsieur Jean-Luc CHENUT  
Président du Conseil départemental  
d'Ille et Vilaine

**Objet : Préavis de grève**

Monsieur le Président,

Malgré les différentes mobilisations des agents et l'avis unanime des organisations syndicales, vous maintenez fermement le passage aux 1607 heures dans la collectivité en deux phases avec la suppression de 3 jours de RTT dès le 1<sup>er</sup> janvier 2019. A plusieurs reprises, l'intersyndicale vous a demandé d'ouvrir un réel espace de dialogue social sur le sujet (consultations, propositions, négociations) ce qui passe par le report de l'examen de l'ensemble des mesures à la session de juin 2019.

Le maintien du dossier sur le temps de travail à l'ordre du jour du Comité Technique du 23 novembre, confirmant la suppression de 3 jours de RTT au 1<sup>er</sup> janvier 2019 et la suppression de 2 jours supplémentaires au 1<sup>er</sup> janvier 2020 relève d'une obstination dont nous ne comprenons pas le sens.

Alors même que les élections professionnelles dans la Fonction Publique se dérouleront le 6 décembre prochain, permettant aux personnels de redonner de la légitimité à leurs représentants pour un mandat de 4 ans. Vous ignorez purement et simplement notre fonction de représentation en lançant une démarche pseudo-participative avec des agents et encadrants volontaires dans un cadre très contraint. Ce déni de démocratie montre le peu d'intérêt que vous portez réellement au dialogue social.

C'est pourquoi SUD, la CFDT, la CGT et FO réunies en intersyndicale déposent un préavis de grève pour l'ensemble des personnels du Département le vendredi 23 novembre 2018.

Veillez agréer, Monsieur le Président, l'expression de nos salutations distinguées.

Pour SUD  
S. Desbordes

Pour la CFDT  
K. Gautier

Pour la CGT  
F. Bourdais

Pour FO  
P. Glemée